

8 règles d'or

pour la sécurité à la chasse du petit gibier devant soi

Ces consignes reprennent l'ensemble des situations à risques, majoritairement à l'origine des accidents. Ces observations correspondent au constat dressé par le réseau « Sécurité à la chasse » de l'Onctfs, d'après les fiches « accidents de chasse ». Ces documents font l'objet d'une étude et d'un bilan annuel national. En respectant chacune de ces consignes, en les faisant respecter, vous éliminerez fortement le risque d'accident.



1

Avant l'action de chasse ou au moment du départ pour la chasse, j'enlève la bretelle de mon arme et je vérifie l'intérieur des canons avant tout chargement (et régulièrement par la suite).



2

Une fois mon arme chargée, donc sur le territoire de chasse, je demeure vigilant en tenant compte de mon environnement (autres chasseurs, promeneurs, habitations, voies publiques, véhicules...), et je veille à ne jamais diriger les canons de mon arme dans ces directions.



3

Je décharge mon arme et la laisse ouverte lors des passages d'obstacles (clôture, fossé, passerelle...), mais aussi quand j'attache ou détache mon chien, quand je ramasse du gibier, lors d'un regroupement avec d'autres chasseurs ou quand je rencontre des promeneurs.



4

Je ne positionne mes doigts (généralement l'index) sur la queue de détente qu'au moment du tir, c'est-à-dire : après avoir épaulé et visé en identifiant ma cible et en prenant en compte mon environnement général.



5

Je ne tire jamais à hauteur d'homme au travers d'un écran végétal (haie, buisson...) ou sur un champ de maïs. Je ne tire jamais, même en tir fichant, en direction d'une personne, d'un animal domestique ou d'un bien mobilier (gros risques de ricochets).



6

Je ne cours jamais avec mon arme chargée.



7

Je n'hésite pas à porter des effets fluorescents rouges, même si ceux-ci ne sont pas obligatoires, et particulièrement pour la chasse au bois (casquette, gilet...)



8

En fin de chasse, je décharge mon arme, je vérifie l'état des canons et je la range soigneusement dans un étui fermé avant tout transport.



Le plaisir de chasser en toute sécurité !

En vente le 20 de chaque mois